

Ni mâle ni femelle

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 14

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205876>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haassenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LA BANNIÈRE, PAR PITIÉ !

RÉUNIS, il y a huit jours, à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne, les délégués de la Société cantonale des Chanteurs vaudois s'entretenaient de leur prochaine grande fête de Montreux. Tous les points réglés, la séance allait être levée, quand un délégué de Moudon demanda la parole.

LE DÉLÉGUÉ DE MOUDON. — Messieurs, le programme du concours de Montreux indique, entre autres choses, la présentation de notre bannière cantonale. C'est à nous autres Moudonnois qu'échoit cet honneur. Vous pouvez croire si nous en sommes fiers ! Il ne manque rien à notre joie, si ce n'est... la bannière même. (*Mouvement.*) On nous la confia, il y a quatre ans, en toute solennité, sûr qu'on était que nous saurions la garder fidèlement; notre président jura avec émotion que plutôt que d'en voir ternir la soie, il se ferait hacher comme chair à saucisse... Et cependant, je vous le répète, nous ne l'avons pas et ne savons où elle peut bien être...

A ces mots, prononcés d'une belle voix de basse, les délégués se regardent et se demandent si leur collègue de Moudon parle sérieusement. Mais ils comprennent bien vite qu'il n'a nulle envie de plaisanter.

LE PRÉSIDENT, en charge depuis peu. — Je suis contraint d'avouer, messieurs, que j'ignore aussi ce que notre bannière est devenue.

Pour le coup, l'assemblée est atterrée. Elle ne tarde pourtant pas à se ressaisir en apprenant que le cher emblème est entre les mains du secrétaire, qui veille sur lui avec un soin jaloux.

DEUXIÈME DÉLÉGUÉ DE MOUDON (*d'un ton indigné*). — Je dois vous dire que nous avons bien la bannière cantonale (*Marques d'étonnement*); mais ce n'est pas la bonne : il y en a deux, la neuve et la vieille; on nous a laissé cette dernière, comme si on nous soupçonnait de pouvoir salir la neuve ! (*On rit.*) Enfin, c'est comme ça ! La vieille, s'est-on dit, est assez bonne pour les Moudonnois ! Mais, je vous le déclare tout net, messieurs, si la bannière neuve ne nous est pas rendue, nous irons à Montreux sans présenter quoi que ce soit. Et puis, dorénavant, arrangez-vous pour laisser au président de fête le drapeau de la société, le vrai, le bon, jusqu'au concours cantonal suivant. Oui, messieurs ! quelle tête voulez-vous que fasse ce président quand il reçoit la bannière en prononçant un beau discours qui lui tire les larmes des yeux, et que, le jour même, il la voit f... le camp ! (*Hilarité générale.*)

Ce speech, parti du cœur, achève de dérider et de convaincre les délégués. Ils décident d'envoyer à Moudon le beau drapeau que cette ville était si digne d'avoir en sa garde. Ses représentants pourront donc se rendre le plus allégrement du monde à Montreux, à la fête qui s'annonce sous de brillants auspices.

Ni mâle ni femelle.

Un de nos amis, se trouvant à Oron; fut abordé timidement par un garçonnet cherchant à vendre un lapin de belle taille.

— C'est un mâle ?

— Non, répond le gamin.

— Ah ! c'est une femelle. Eh bien, pour une femelle, c'est une belle femelle !

— C'est pas une femelle.

— Alors?... Ni mâle ni femelle!... Qu'est-ce donc ?

— C'est un père.

BONAPARTE A VILLENEUVE

BONAPARTE à Villeneuve, tel est le titre d'une comédie mêlée de couplets, due à la plume du poète Porchat et qui fut jouée à Lausanne, en 1843, avec un succès très vif. S'inspirant du passage de Bonaparte à Villeneuve, en 1800, l'auteur imagine que le futur empereur est forcé de s'arrêter quelques heures au bout du lac, à cause d'un accident survenu à sa voiture. Un des personnages de la pièce, le vieux magister Robinet, représentant de l'ancien régime, est indigné de voir ses concitoyens fêter le grand homme. Il voudrait comprimer l'élan de la joie populaire; il songe d'autre part à retenir Bonaparte dans ses projets de conquêtes et, se voyant incompris, il passe à des desseins tragiques, dont la forme est trop burlesque pour effrayer personne. La conclusion, c'est que Bonaparte le prend à son service pour copier ses bulletins et ses dépêches. Robinet, qui se figure être devenu le secrétaire intime du généralissime, se met à crier plus fort que les autres : « Vive Bonaparte ! Vive le premier consul ! »

Il y a dans cette comédie le jeune couple et le mariage obligé. Une des scènes qui furent accueillies avec le plus de faveur, est celle des municipaux et des vigneronniers offrant le vin d'honneur. Les mots que Porchat a mis dans leur bouche sont historiques, écrivait-il.

Voici un fragment de cette scène :

Un municipal porte les lèvres à la coupe et la présente ensuite à Bonaparte.

BONAPARTE.

Citoyens, vous faites l'essai, vous me traitez en empereur !

UN MUNICIPAL.

Général, on ne sait pas ce qui peut arriver.

UN PAYSAN (*accent local*).

Monsieur le citoyen consu, c'est-z une coutume de par ici.

UN AUTRE PAYSAN.

C'est pour faire voir que c'est pas de la poison.

BONAPARTE.

Messieurs, je bois à la santé de la République helvétique !

Tous.

Qu'ellé vive !

BONAPARTE (*avec un sourire amical*).

Et du Canton du Léman !

Tous.

Vive Bonaparte !

(*Bonaparte boit.*)

Excellent !

JEAN-LOUIS.

Je crois bien ! Du Dézaley ! (*La coupe passe à la ronde.*)

BONAPARTE.

Ah ! du Dézaley ! Où est cela ?...

UN PAYSAN.

Vous savez bien, général, entre Cully et Saint-Saphorin.

BONAPARTE.

Il est vieux, ce vin-là...

UN MUNICIPAL.

Citoyen, c'est du soixante-neuf.

BONAPARTE.

Mais c'est l'année de ma naissance.

JEAN-LOUIS.

Ah ! nous le savions. (*Avec finesse.*) Vous voyez, général, que l'année était bonne.

BONAPARTE.

Vraiment, pour la repartie vous ne le cédez pas aux Français.

JEAN-LOUIS.

Ni pour le courage.

BONAPARTE.

Je le sais, mes amis. (*D'un ton grave.*) J'ai fait campagne avec un des vôtres, qui était brave entre les braves... Laharpe, tombé au champ d'honneur.

*

Si Bonaparte se fût arrêté à Villeneuve de nos jours, c'est assurément du vin du crû que les municipaux lui auraient offert. Il faut croire qu'en 1800 il ne s'en trouvait plus qui eût trente ans de bouteille. Quoiqu'il en soit, le passage du grand meneur d'hommes resta gravé dans la mémoire des habitants de Villeneuve. Nous avons connu une dame de l'endroit, M^{me} Pilet, morte quasi centenaire il n'y a pas bien des années, qui avait gardé un souvenir très net de l'historique collation.

Sami se marie. — Le grand Sami, un beau gars, taillé en hercule, avait toujours crié bien haut sa résolution de rester garçon.

Mais, crac ! un beau jour, dans le village, stupéfaction générale. Le grand Sami allait se marier. Et avec qui ?... Avec une toute jeune fille, fluette et de taille si petite qu'elle n'atteignait même pas à la hauteur de l'épaule de son colosse de fiancé.

Cette soudaine volte-face et ce choix étaient bien pour surprendre.

A l'un de ses amis qui lui en demandait la raison, Sami répondit :

— Que veux-tu, je sais bien que j'avais décidé de ne pas me marier ; mais, à la longue, quand j'ai vu qu'il me fallait tout de même une femme, je me suis dit qu'il me fallait en prendre si tant peu que possible.